

20 avr 2007 -17:00

Appartient à Conseil des ministres du 20 avril 2007

Conseil du contentieux des étrangers

Nomination des juges au contentieux des étrangers auprès du Conseil du Contentieux des Etrangers

Nomination des juges au contentieux des étrangers auprès du Conseil du Contentieux des Etrangers

Sur proposition de M. Patrick Dewael, ministre de l'Intérieur, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal concernant la nomination des juges au contentieux des étrangers auprès du Conseil du contentieux des étrangers. Le Conseil des ministres a désigné 25 juges au contentieux des étrangers, sur proposition conjointe du premier président et du président du Conseil du contentieux des étrangers et après sélection :- rôle linguistique francophone :Monsieur Paul Vandercam, Monsieur Michel Wilmotte, Monsieur Christian Coppens, Monsieur Bruno Louis, Madame Marie de Hemricourt, Monsieur Gilles De Guchteneere, Madame Elizabeth Maertens, Madame Nadine Reniers, Madame Valérie Delahaut, Monsieur Pierre Harmel, Monsieur Gérald Pintiaux et Monsieur Olivier Roisin. - rôle linguistique néerlandophone : Madame Martine Beelen, Monsieur Johan Biebaut, Monsieur Marc Bonte, Madame Katelijne Declerck, Madame Manjula Ekka, Monsieur Frank Hoffer, Monsieur Walter Muls, Madame Ann Van Isacker, Madame Joelle Camu, Monsieur Geert De Boeck, Madame Marie-Claire Goethals, Monsieur Michael Milojkovic et Madame Anja Wijnants.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe